

## Lamine Gharbi réélu à la présidence de la FHP

Écrit par FHP

Mercredi, 28 Juin 2017 14:07 - Mis à jour Mercredi, 28 Juin 2017 14:08

---



Paris, 27 juin 2017 - Lamine Gharbi a été réélu à la présidence de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) pour un nouveau mandat de trois ans, à l'issue du scrutin fédéral qui s'est tenu aujourd'hui.

Elu pour la première fois en juin 2014, Lamine Gharbi était cette fois-ci le seul candidat à briguer les suffrages des adhérents de la fédération patronale, qui regroupe les dirigeants des 1.000 cliniques et hôpitaux privés en France.

A l'issue du scrutin par vote électronique, il a remporté 97% des suffrages exprimés, avec un taux de participation de 81% (835 votants sur 1.031 inscrits).

« Je suis très heureux et fier de la confiance que viennent de me renouveler les dirigeants des cliniques et hôpitaux privés pour porter la voix de l'hospitalisation privée et défendre nos métiers et notre profession au cours des trois prochaines années »  
, déclare Lamine Gharbi.

« Cette élection coïncide aussi avec le début d'un nouveau quinquennat et c'est donc l'occasion de r  
sur de nouvelles bases plus pragmatiques, epartir  
après  
cinq années  
perdu  
es  
pour le monde de la santé  
. Nous  
sau  
rons  
être

force de propositions pour montrer que l'hospitalisation privée a des solutions pertinentes à apporter pour engager - avec les autres acteurs hospitaliers - la transformation de notre système de santé et pour l'amélioration de la prise en charge des patients », poursuit le président de la FHP.

### L'hospitalisation privée, un rôle essentiel en France

Les 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui maillent le territoire national sont un acteur incontournable de l'offre de soins en France . Ils accueillent chaque année 9 millions de patients, dont 2,5 millions dans 130 services d'urgences. Ils emploient 150.000 salariés et 40.000 médecins y exercent.

Les cliniques et hôpitaux privés sont également un acteur efficient : représentant 25% des capacités hospitalières, ils réalisent 34% de l'activité de soins au plan national tout en ne recevant que 17% du budget hospitalier.

Les cliniques remplissent les missions de service public que l'Etat veut bien leur confier, dont les urgences, l'accueil des précaires, la permanence des soins, la formation des internes, etc. Au service de tous les publics, elles sont dans certains territoires le seul recours de soins de proximité , y compris dans des zones banlieues défavorisées ou dans des bassins périurbains et ruraux . Elles prennent en charge

25% des patients dits précaires sur l'ensemble du territoire national.

« Nous œuvrons au service de l'intérêt général. Je travaillerai de manière résolue pour que la place des cliniques et hôpitaux privés au sein du système hospitalier français soit pleinement reconnue, ainsi que leur rôle ess

e  
ntiel dans la prise  
en charge efficiente et de qualité de tous les patients

»

, a  
ssure Lamine Gharbi.

### Biographie de Lamine Gharbi

Lamine Gharbi est président de la Fédération de l'hospitalisation privée depuis le 25 juin 2014. Agé de 53 ans, il est marié et père de cinq enfants. Lamine Gharbi est également président de « Cap Santé » groupe régional d'établissements de santé privés basé à Pézenas dans l'Hérault (34).

Docteur en pharmacie, Lamine Gharbi est titulaire d'un Mastère de management de l'industrie pharmaceutique (Ecole Supérieure de Commerce, Dijon) et d'un Mastère de DESS d'Economie et Gestion des Etablissements de Santé (CESEG, Université de Montpellier I). Il a débuté dans le secteur hospitalier privé en 1990, comme pharmacien de la clinique Pasteur à Pézenas (Hérault), avant de constituer progressivement un groupe régional d'établissements de santé Cap Santé, dont il est le président. Cap Santé regroupe treize structures (4 MCO, 1 HAD, 2 SRR, 5 EHPAD et une crèche) et accueille 120.000 patients chaque année, dont 70.000 dans ses 4 services d'urgences . Quelque 1.200 salariés y travaillent et 300 médecins y exercent.

Lamine Gharbi s'est engagé dans l'action syndicale en devenant en 1993 membre du conseil d'administration de la FHP Languedoc-Roussillon. Deux ans plus tard, il est élu membre du bureau, puis trésorier (1997), vice-président (2004), puis président du syndicat régional (2007).

## Lamine Gharbi réélu à la présidence de la FHP

Écrit par FHP

Mercredi, 28 Juin 2017 14:07 - Mis à jour Mercredi, 28 Juin 2017 14:08

---

En 2008, Lamine Gharbi devient président du syndicat de spécialité FHP-MCO et membre du bureau de la FHP (devenu le Comité exécutif).

Le 25 juin 2014, Lamine Gharbi est élu président de la FHP. Il est réélu le 27 juin 2017.

### A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- Près de 68% de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Près d'un patient sur deux en cancérologie
- Un accouchement sur quatre
- Plus d'un tiers des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques